

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23016844*****Déposé / Reçu le****26 JAN. 2023**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe**N° d'entreprise : 0538 452 740****Nom****(en entier) : AMARS****(en abrégé) :****Forme légale : SRL****Adresse complète du siège : RUE RICHARD VANDEVELDE 127, 1030 SCHAEERBEEK.****Objet de l'acte : DEMISSIONS-NOMINATIONS: ADMINISTRATEURS ET ASSOCIES, CESSIION
DES PARTS SOCIALES, TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL.****Texte**

L'assemblée générale extraordinaire du 05/12/2022, à 14 heures, au siège social de l'entreprise:

Est approuvée à l'unanimité des associés:- La démission de Mr. CELEBI OZAN de son poste comme administrateur et comme associé, à partir du 05/12/2022. Sa démission, lui donne décharge de sa responsabilité dans la société. Il est domicilié AU RUE DE LA COMTESSE DU FLANDRE 60/BT12, 1020 BRUXELLES. Il est né à SAINT-JOSSE-TEN-NOODE, le 07/11/1995. Il cède la totalité de ses parts sociales à Mr. UMDICI FARIS qui accepte.

- La nomination de Mr. UMDICI FARIS comme administrateur et comme associé, à partir du 05/12/2022.

Il est domicilié à AVENUE DOCTEUR ZAMENHOF 2, 1070 BRUXELLES. Il est né à MIDYAT, le 01/02/1967.

- Le transfert du siège social de la société à la Rue THEODORE VERHAEGEN N°196-202/BTE 6198, 1060 SAINT-GILLIS, à partir du 05/12/2022.

- L'ordre du jour a été épuisé, la séance a été levée à 15 heures.

A BRUXELLES LE 05/12/2022**UMDICI FARIS : ADMINISTRATEUR**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).